

**Nombre de membres**

**Séance du mercredi 02 septembre 2020**

**en exercice: 11**

L'an deux mille vingt et le deux septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 22 août 2020, s'est réuni sous la présidence de Marie-Josée DOUCET.

**Présents : 10**

**Votants: 11**

**Sont présents:** Marie-Josée DOUCET, Elisa PEGOURIE, Jean CALIBRE, Marie DE NADAI, Nicolas DESOUCHES, Gérard DUMONT, Marion GOUGH, Jean-Luc LAFON, Régine ROQUES, Claude VERNET

**Représentés:** Valérie LEJEUNE

**Excuse:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Elisa PEGOURIE

Validation du précédent conseil municipal en date du 10 Juillet 2020.

Madame le maire demande au Conseil l'ajout de délibération pendant la séance :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DE\_2020\_041 -Vote de crédits supplémentaires - Ambeyrac

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	720.00	
TOTAL :		720.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		720.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

DE\_2020\_043 Vote de crédits supplémentaires - lot\_ambeyrac

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
7133 (042)	Variat° en-cours de production biens	41440.78	
002	Résultat de fonctionnement reporté		10598.60
7015	Ventes de terrains aménagés		30842.18

TOTAL :		41440.78	41440.78
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1068 (040)	Excédents de fonctionnement capitalisés		-10598.60
3355 (040)	Travaux		41440.78
TOTAL :		0.00	30842.18
TOTAL :		41440.78	72282.96

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

DE 2020\_058 Demande de subvention pour la rénovation de la fontaine de Milhac

Madame le maire soumet au conseil la demande de subvention concernant la rénovation de la fontaine de Milhac. Suite à l'étude de faisabilité faite par Aveyron Ingénierie concernant la mise en valeur du petit patrimoine, et à la participation de la mise en place de l'itinérance de découverts patrimoniales ( en lien avec la signalétique des chemins de randonnée), le conseil municipal décide de rénover la fontaine de Milhac.

Madame le maire présente le coût du projet :

Plan de financement Prévisionnel :		Coût total :
Etude Aveyron Ingénierie		45 000 €
Total		45 000 €
TOTAL :		45 000 €

Madame le maire propose le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel :

Coût du projet HT: 45 000€

Plan de financement prévisionnel : (aucun accord de subvention à ce jour) :	
Aide du Département « Restauration du petit patrimoine bâti » 50 % :	22 500 €
Aide de la Région « Dotation innovation expérimentation » 30 % :	13 500 €
Autofinancement :	9 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil décide l'unanimité de donner l'autorisation à Madame le Maire de demander une subvention auprès du Département et de la Région et approuve le plan de

financement ci-dessus évoqué.

DE\_2020\_059 Demande de subvention concernant l'achat d'un radar pédagogique

Madame le maire expose au Conseil Municipal, qu'elle souhaite doter la commune d'un radar pédagogique mobile, afin de sécuriser et de réduire la vitesse sur la RD86.

Madame le maire présente le coût du projet :

Coût du projet : (cf. devis)	Coût HT	Imputation
ELANCITE	2082 €	2152
COUT TOTAL :	2 082 €	

Madame le maire propose le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel :

Coût du projet HT:	2 082 €
Département au titre du FALC 50%	1 041 €
Autofinancement (commune) 50%	1 041 €

Après en avoir délibéré, le conseil décide l'unanimité de donner l'autorisation à Madame le Maire de demander une subvention auprès du Département et approuve le plan de financement ci-dessus évoqué.

DE\_2020\_060 Demande de subvention concernant l'achat de la Maison Laborie/Cepière

Madame le maire explique que suite à l'achat de la Maison Laborie concernant la mise en valeur du patrimoine bâti et à la réhabilitation en logements locatifs communaux, le conseil municipal avait décidé de restaurer et de réhabiliter la maison Laborie.

Suite à l'étude faite par Aveyron ingénierie, Ainsi qu'au marché public et au choix de l'architecte le 11 Août 2020,

Madame le Maire souhaite demander une subvention suite à l'achat de la Maison Laborie effectué le 11 Juillet 2019 d'un montant de 15 000 € ainsi que les frais d'agence de 4 000 €.

Madame le maire présente le coût du projet :

Coût du projet : (cf. devis)	Coût HT	Imputation
------------------------------	---------	------------

Achat Maison Laborie	15 000 €	2132
Frais d'agence	4 000 €	2132
<b>COÛT TOTAL :</b>	<b>19 000 €</b>	

Madame le maire propose le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel :

Coût du projet HT: 19 000 €

Préfecture ; subvention au titre de la Dotation

D'Equipement des Territoires Ruraux 25% 4 750 €

Autofinancement (commune) 75% 14 250 €

Après en avoir délibéré, le conseil décide l'unanimité de donner l'autorisation à Madame le Maire de demander une subvention auprès de la Préfecture, et approuve le plan de financement ci-dessus évoqué.

DE 2020\_061 Demande de subvention concernant les chemins de randonnée et la signalétique

Madame le maire explique que la commune souhaite baliser 6 circuits, qui vont permettre la découverte de notre patrimoine, en lien avec la rénovation de la fontaine de Meilhac. La commune souhaite mettre en place une signalétique des sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Après étude, plusieurs devis ont été établis et celui de l'entreprise ESAT CEIGNAC a été retenu pour la somme de 2 792.52€ HT.

Coût du projet : (cf. devis)		
		Coût HT
ESAT CEIGNAC		
	Plaque directionnelle 90*150 MM	
	Mât de signalisation	
	Panneau bois avec ossature	2 792.52 €
<b>COÛT TOTAL :</b>		<b>2 792.52 €</b>

Madame le maire propose le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel :

Coût du projet HT: 2 792.52 €

Aide du Département 50%

1 379 .76€

Autofinancement (commune) 50%

1 379.76€

Après en avoir délibéré, le conseil décide l'unanimité de donner l'autorisation à Madame le Maire de demander une subvention auprès du Département et approuve le plan de financement ci-dessus évoqué.

#### DE\_2020\_062 Demande de subvention concernant l'adressage communal

Madame le maire explique qu'une étude sur l'adressage communal a déjà été effectuée en 2018.

Les devis en 2018 étaient de 6 523 € HT.

Madame le Maire attend qu'un nouveau devis soit réalisé par La poste.

Cette délibération sera votée ultérieurement.

#### DE\_2020\_063 Commission de révision des listes électorales

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires des 15 Mars et 28 Juin 2020, il doit être procédé au renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales qui ont siégés dans notre commune.

Le conseil municipal doit proposer un membre de son conseil, mais aussi un délégué de l'administration et un délégué du Tribunal judiciaire.

Après vote, le conseil municipal décide de nommer :

- Madame Marion GOUGH, conseillère municipale,
- Mr Jean DELHOM, administré, délégué de l'administration,
- Mme Marie-Thérèse CHAPEAU, administrée, Délégué du tribunal Judiciaire.

#### DE\_2020\_064 Désignation d'un élu correspondant " Sécurité routière"

Madame le Maire explique au Conseil municipal qu'un élu sécurité routière doit être désigné.

Ce dernier sera l'interlocuteur de la Préfecture.

Suite au vote du Conseil Municipal, celui-ci décide à l'unanimité :

- De Nommer Mme Élisabeth PÉGOURIÉ, 1ère adjointe, comme Élu correspondant " sécurité routière"

#### DE\_2020\_065 Approbation du Transfert de charges suite à l'institution de la taxe de séjour Ouest Aveyron Communauté

Madame le Maire expose que la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) de Ouest Aveyron Communauté s'est réunie le 24 Février 2020.

Cette Commission a validé le transfert de charges suite à l'institution de la taxe de séjour par la communauté.

Il est demandé au Conseil municipal d'adopter le rapport.

Suite à la lecture du rapport concernant le transfert de charges suite à l'institution de la taxe de séjour par la communauté,

Le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- D'approuver le rapport de transfert de charges suite à l'institution de la taxe de séjour par la communauté

Réalisé par la CLECT le 24 Février 2020 et joint en annexe.

- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents.

#### DE\_2020\_066 Révision du tarif de location de la Salle des fêtes

Madame le maire expose au Conseil municipal les différents tarifs appliqués pour la location de la Salle des Fêtes d'Ambeyrac :

Location Du vendredi au Lundi : 60 € pour les habitants de la commune  
190 € pour les non-résidents.  
Plus facturation de la consommation électrique.

Si les locataires le souhaitent, la journée supplémentaire de location est facturée à 20 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réviser et de discuter sur les tarifs de la location.

Le conseil municipal, votera ultérieurement sur cette délibération.

#### DE\_2020\_067 Achat de matériel communal

Du matériel communal doit être acheté afin de doter la commune et l'agent technique d'équipements.

Le conseil décide à l'unanimité d'investir dans l'achat de matériel communal.

Les crédits sont inscrits au budget.

Fin de séance à